



L'OPJ EN FORMATION INITIALE



Alors que les plans de charge sont déjà surchargés
et que les personnels sont épuisés

**L'INTÉGRATION DE LA FORMATION OPJ EN
FORMATION INITIALE, C'EST :**

- Trop de précipitation
- Trop d'interrogations

**UNITÉ SGP POLICE DIT STOP
ET SAISIT LE DGPN**

**POUR RÉUSSIR CETTE RÉFORME, IL FAUT DU TEMPS, DES
STRUCTURES, DES MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS ET
SURTOUT DE LA RECONNAISSANCE.**

www.unitesgppolice.com

FORMATION

**UNITÉ SGP
POLICE**
FSMI-FO

On ne lâche rien !

15-04-2022

Bagnolet, le 15 avril 2022

Référence : GJ-DGPN/n°2022-027/Formation

Monsieur Frédéric VEAUX
Directeur Général de la Police Nationale
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08

Monsieur le Directeur Général,

Le 13 avril dernier, le Directeur Central du Recrutement et de la Formation de la Police Nationale nous présentait la nouvelle scolarité de 12 mois avec intégration de la formation OPJ en formation initiale.

Si nous pouvons louer la qualité du travail et la mobilisation des équipes de la DCRFPN pour répondre aux attentes du Président de la République et du Ministre de l'Intérieur, force est de constater qu'il demeure des interrogations tant sur les aspects matériels que sur les moyens humains.

En effet, la modernisation de cette scolarité nécessite de mettre en adéquation les moyens matériels afin que les apprenants puissent recevoir une formation au plus près du terrain.

Cela nécessite que l'utilisation des moyens et des outils informatiques répondent aux besoins de cette formation, que les écoles soient dotées de Wifi pour permettre l'utilisation des tablettes Néo par exemple, que les salles de simulation soient aménagées en conséquence et que les formateurs, qu'ils s'agissent des généralistes, FTSI, OPJ ou formateurs informatiques, soient en nombre suffisant pour encadrer ces formations et en assurer les évaluations.

Outre la formation OPJ, les modules dispensés dans le cadre de la formation au premier emploi vont nécessiter de mobiliser et de recruter un nombre de formateurs OPJ très importants et là encore nous avons de nombreuses interrogations sur cette période d'apprentissage.

.../...

Or, selon les éléments en ma possession, il semblerait que la DRCPN projette de réduire le nombre de postes cartographiés à la DCRFPN. Cela me semble totalement déraisonnable au regard des plans de charge annoncés.

Je profite de ce courrier Monsieur le Directeur Général, pour vous alerter sur la situation de la DCRFPN qui, compte tenu de son avenir incertain, perd chaque jour des personnels très qualifiés qu'elle peine à remplacer.

Le protocole d'accord du 2 mars 2022 prévoit d'ailleurs qu'une réflexion soit engagée pour compléter la prime qui va être attribuée aux formateurs, FPPN et TSI, au titre de la PRE et nous souhaiterions en discuter avec vous.

Aussi, une rencontre rapide me semble nécessaire pour aborder ces sujets, y compris l'avenir de la DCRFPN ; Il y a nécessité à mettre en place un plan d'urgence tant les besoins de formation s'accumulent.

Nous aurons demain la police que nous aurons recrutée et formée.

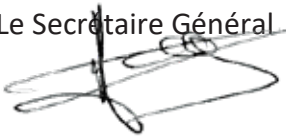
Enfin, un report de l'intégration de la formation OPJ en formation initiale sur la promotion du mois de septembre 2022 donnerait une bouffée d'oxygène à tous les personnels de la DCRFPN et leur permettrait de mieux s'approprier les éléments de pédagogie qu'ils auront à transmettre à nos futurs collègues.

Ce geste fort de votre part constituerait une véritable reconnaissance pour tous ces personnels qui s'impliquent au quotidien à délivrer une formation de qualité. Ils sont aujourd'hui épuisés.

Persuadé que vous comprenez le bien fondé de ma démarche,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Secrétaire Général



Grégory JORON